



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 123560

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'organisation des services hospitaliers à l'ouest des Alpes-Maritimes. Récemment l'annonce d'un rapprochement entre les services de réanimation des centres hospitaliers de Grasse et de Cannes a été faite. Cette perspective suscite une inquiétude légitime et certains craignent même une éventuelle fermeture à terme du service de réanimation de Grasse. Elle réaffirme son attachement au maintien d'une équipe de réanimation attachée au CHU de Grasse et souhaiterait qu'il puisse lui préciser les projets concernant ces deux centres hospitaliers ainsi que les garanties qui peuvent être apportées pour rassurer élus et administrés.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123560

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12750

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)